

**ENTREZ DANS LE MONDE DES NANO ET MICROSYSTÈMES**

## **TRONICS MICROSYSTEMS LANCE SON INTRODUCTION EN BOURSE SUR LE MARCHÉ ALTERNEXT d'EURONEXT À PARIS**

- AUGMENTATION DE CAPITAL D'UN MONTANT MAXIMUM DE 12 M€
- FOURCHETTE INDICATIVE DE PRIX : ENTRE 10,80 € ET 13,20 € PAR ACTION
- PÉRIODE DE SOUSCRIPTION : DU 26 JANVIER AU 9 FÉVRIER 2015
- ENGAGEMENT DE SOUSCRIPTION DE THALES À HAUTEUR DE 6 M€

**Grenoble, le 26 janvier 2015** - Concepteur et fabricant de nano et microsystèmes innovants, Tronics annonce le lancement de son introduction en Bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Alternext d'Euronext à Paris.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a apposé le 23 janvier 2015 le visa n°15-033 sur le prospectus relatif à l'introduction en Bourse des actions Tronics, composé d'un document de base enregistré sous le numéro I.14-076 en date du 22 décembre 2014 et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus).

### **LES NANO ET MICROSYSTÈMES ENVAHISSENT TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ**

Déjà très présents dans de nombreuses applications dans les domaines de l'industrie, de l'aéronautique et de la sécurité, mais aussi du médical et de l'électronique grand public, les nano et microsystèmes connaissent aujourd'hui un fort développement lié notamment à la miniaturisation croissante des systèmes électroniques et à la prolifération des objets connectés.

Dispositifs miniaturisés assurant des fonctions de capteur et/ou d'actionneur (capteurs inertiels, capteurs de pression, microsystèmes optiques...), les nano et microsystèmes sont au cœur même de l'innovation produits et sont utilisés, par exemple, pour stabiliser les drones, gérer des signaux de radiofréquence pour la téléphonie ou les radars. Ils sont aussi de plus en plus présents dans les dispositifs médicaux utilisés notamment pour le séquençage d'ADN et les analyses biologiques.

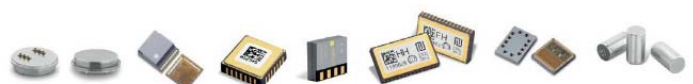
Le marché adressable par Tronics, qui correspond aux nano et microsystèmes à forte valeur ajoutée, est estimé à plus de 1,5 milliard de dollars en 2014<sup>1</sup> avec une croissance annuelle attendue de plus de 14% sur la période 2014/2019 pour atteindre 3,5 milliards de dollars.

### **UNE SOCIÉTÉ À HAUTE VALEUR AJOUTÉE TECHNOLOGIQUE AU CŒUR DE L'INNOVATION PRODUITS**

Positionnée au cœur même de l'innovation produits, Tronics s'appuie sur une bibliothèque de briques technologiques réutilisables et de plateformes standardisées protégées par un portefeuille de 25 familles de brevets, résultat de 15 années de R&D et de plus de 15 M€ d'investissements cumulés.

S'adressant à des marchés en forte expansion, Tronics conçoit, fabrique et commercialise des produits sur-mesure ou standards auprès des secteurs de l'industrie, l'aéronautique & sécurité, le médical et les applications consumer.

<sup>1</sup> Source : Yole Développement et estimations société





## ENTREZ DANS LE MONDE DES NANO ET MICROSYSTÈMES

Tronics dispose d'une offre complète à haute valeur ajoutée grâce à un positionnement unique qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur des nano et microsystèmes, de l'ingénierie (design, simulation, procédés de fabrication, spécification, tests, caractérisation...) jusqu'au manufacturing.

De plus, Tronics a conclu en 2012 un accord de licence avec le CEA-Leti lui donnant accès à la technologie M&NEMS (*Micro & Nano Electro Mechanical Systems*). Cette technologie de rupture est la seule à ce jour permettant de combiner sur une même puce tous les axes de mesures (accéléromètres, gyromètres, magnétomètres, capteur de pression et à terme microphone). Cette technologie unique ouvre de nouveaux champs d'applications pour la Société, notamment dans le domaine de l'électronique grand public.

Implantée en France et aux Etats-Unis, Tronics a mis en place une stratégie « *fab-light* » fondée sur une unité de production en propre située à Crolles (38), à proximité de Grenoble, pour les moyennes séries et une unité de production sous-traitée au sein du site de la société américaine Honeywell à Dallas pour les grandes séries. Cette organisation originale offre une grande flexibilité et permettra de faire face à la croissance attendue dans les prochaines années.

### UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE CLAIRE AVEC POUR OBJECTIF DE RÉALISER UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 40 M€ À L'HORIZON 2018

Tronics a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 11,6 M€, dont 23% réalisés par sa filiale à Dallas, soit une croissance de 14% par rapport à 2013. La société est rentable avec au 1<sup>er</sup> semestre 2014 un résultat net positif.

Au cours de l'année 2014, Tronics a enregistré de nombreux succès commerciaux, avec le gain de 13 nouveaux clients dans trois secteurs cibles (industrie, aéronautique et médical), qui ont permis une diversification accrue du portefeuille clients (près de 50 clients actifs). Le chiffre d'affaires ingénierie s'élève à 6,9 M€ en forte croissance à +69% par rapport à 2013. Cette forte hausse de l'ingénierie devrait se traduire par l'augmentation significative du chiffre d'affaires manufacturing dans un horizon de 12 à 24 mois, une fois les produits actuellement en phase de développement passés en phase de production. Le Groupe compte à ce jour 88 collaborateurs, dont 55 ingénieurs et scientifiques.

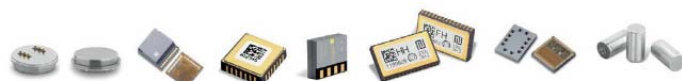
Engagée dans une dynamique d'accélération de sa croissance, notamment à l'international, Tronics a pour objectif de réaliser un chiffre d'affaires de 40 M€ en 2018. Une majeure partie de cette croissance proviendra de l'entrée en production des programmes aujourd'hui en phase d'ingénierie et, dans une moindre mesure, de l'acquisition de nouveaux programmes. Sur cette période, la croissance attendue par Tronics devrait se traduire par une forte amélioration de sa rentabilité.

### UNE LEVÉE DE FONDS POUR ACCÉLÉRER SON DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET PÉRENNISER SON AVANCE TECHNOLOGIQUE

La levée de fonds réalisée dans le cadre de l'introduction en Bourse sur le marché Alternext d'Euronext à Paris a pour objet de financer la stratégie de croissance de Tronics qui consiste à capitaliser sur son portefeuille technologique et son positionnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur et repose sur 4 axes principaux :

- **Accélérer le déploiement commercial** sur les zones à fort potentiel en doublant ses effectifs de vente et marketing et en renforçant son réseau de distributeurs et de partenaires au cours des 3 prochaines années.
- **Renforcer les équipes d'ingénierie et de production** pour faire face à la montée en puissance des programmes récemment gagnés auprès de nouveaux clients de référence.
- **Financer ses investissements industriels sur le site de Crolles (38)** afin d'accompagner la croissance attendue d'ici 2019.

Ne pas diffuser, distribuer ou publier, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, en Italie ou au Japon





## ENTREZ DANS LE MONDE DES NANO ET MICROSYSTÈMES

- **Initier une stratégie de croissance externe ciblée** pour participer à la consolidation du secteur et enrichir le savoir-faire technologique et la gamme de produits de Tronics.

### UNE OPÉRATION SOUTENUE PAR L'ENTRÉE AU CAPITAL D'UN GRAND INDUSTRIEL FRANÇAIS

Dans le cadre de cette augmentation de capital, Thales, déjà client de Tronics, s'est engagé à souscrire à l'opération à hauteur d'un montant de 6 M€ (dont 3 M€ ayant vocation à être servis en priorité et le solde, soit 3 M€, étant servi comme les autres ordres placés dans le cadre de l'offre).

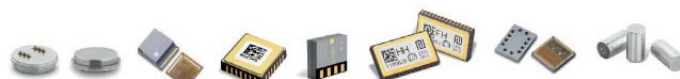
### ÉLIGIBILITÉ DE L'OFFRE AU PEA, PEA-PME ET RÉDUCTION ISF

Tronics annonce respecter les critères d'éligibilité au PEA « PME-ETI » précisés par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283). En conséquence, les actions Tronics peuvent pleinement être intégrées au sein des plans d'épargne en actions (PEA) et des comptes PEA « PME-ETI », qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

L'introduction en bourse de Tronics satisfait aux conditions d'éligibilité à la réduction d'impôt sur la fortune (ISF) du dispositif fiscal de la loi dite TEPA s'agissant de souscriptions au capital d'une PME. Par contre, elle ne bénéficie pas des avantages fiscaux IR. Les souscripteurs personnes physiques pourront, le cas échéant, faire la demande de l'attestation fiscale auprès de la société, qui la leur délivrera jusqu'à atteinte du plafond légal applicable. Les demandes d'état individuel seront traitées par ordre d'arrivée, selon la règle du premier arrivé, premier servi. Dès lors que le plafond applicable sera atteint, la société ne délivrera plus d'attestation fiscale.

La société rappelle que la réduction d'ISF est également soumise au respect de certaines conditions par le souscripteur, si bien qu'il appartient à chaque souscripteur de vérifier que les critères d'éligibilité à ce dispositif fiscal s'appliquent à sa situation personnelle. Par ailleurs, les titres dont la souscription a ouvert droit à la réduction d'ISF ne peuvent pas figurer dans un PEA ou un PEA « PME-ETI »

### TRONICS LABELLISÉE « ENTREPRISE INNOVANTE » PAR BPI FRANCE DEPUIS 2014, EST ÉLIGIBLE À L'INVESTISSEMENT FCPI





## MODALITÉS DE L'OFFRE

### Codes de l'action

Libellé : TRONICS

Code ISIN : FR0004175099

Code mnémorique : ALTRO

ICB classification : 9576 - Semiconductors

Lieu de cotation : Alternext Paris

### Capital social avant l'opération

Société anonyme au capital social de 2 561 317 € divisé en 2 561 317 actions.

### Structure de l'offre

Il est prévu que la diffusion des actions offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l' « Offre »), comprenant :

- Une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert (OPO), principalement aux personnes physiques.
- Un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels en France et hors France (excepté notamment aux Etats-Unis d'Amérique).

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions nouvelles allouées en réponse aux ordres émis dans ce cadre sera au moins égal à 10% du nombre total d'actions offertes, hors celles émises dans le cadre de l'exercice éventuel de la clause d'extension et avant exercice éventuel de l'option de surallocation.

### Fourchette indicative de prix

Entre 10,80 € et 13,20 € par action offerte.

### Nombre d'actions offertes

Les titres de la Société dont l'admission est demandée sont :

- Les 2 561 317 actions existantes d'un euro (1 €) chacune de valeur nominale à la date de première cotation des actions sur Alternext d'Euronext à Paris ;
- Un maximum de 1 111 111 actions nouvelles en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et de l'option de surallocation (sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix de l'offre, soit 10,80 €).

### Clause d'extension

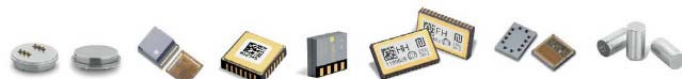
En fonction de l'importance de la demande, le nombre initial d'actions nouvelles pourra, à la discrétion de la Société, être augmenté de 15% soit un maximum de 966 184 actions nouvelles (sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix de l'offre, soit 10,80 €).

### Option de surallocation

La Société consentira au Chef de file et Teneur de Livre une option de surallocation portant sur un maximum de 15% du nombre d'actions nouvelles après exercice éventuel de la clause d'extension, soit un maximum de 1 111 111 actions nouvelles (sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix de l'offre, soit 10,80 €).

### Montant brut de l'opération

Environ 9,1 M€ (étant ramené à environ 6,8 M€ en cas de limitation de l'opération à 75%) pouvant être portés à environ 10,4 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et à environ 12,0 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et de l'option de surallocation.





### Engagement de souscription

Engagement de souscription de Thales à hauteur d'un montant de 6 M€ (dont 3 M€ ayant vocation à être servis en priorité et le solde, soit 3 M€, étant servi comme les autres ordres placés dans le cadre de l'offre selon les principes d'allocations usuels).

### Engagements d'abstention de la société et de conservation des actionnaires

- Engagement d'abstention de la société : 180 jours
- Engagement de conservation des fondateurs et principaux managers de Tronics : 365 jours
- Engagement de conservation des autres principaux actionnaires : 180 jours
- Engagement de conservation de Thales : 12 mois

### CALENDRIER DE L'OPÉRATION

|                        |  |
|------------------------|--|
| <b>23 janvier 2015</b> | Visa de l'AMF sur le prospectus  |
| <b>26 janvier 2015</b> | Diffusion du communiqué de presse annonçant l'offre<br>Avis d'Euronext Paris relatif à l'ouverture de l'OPO<br>Ouverture de l'offre à prix ouvert et du placement global   |
| <b>9 février 2015</b>  | Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures pour les souscriptions par Internet<br>Clôture du placement global à 18 heures (heure de Paris)   |
| <b>10 février 2015</b> | Fixation du prix de l'offre et exercice éventuel de la clause d'extension<br>Avis d'Euronext Paris relatif au résultat de l'offre<br>Diffusion du communiqué de presse indiquant le prix de l'offre, le nombre définitif d'actions nouvelles et le résultat de l'offre |
| <b>12 février 2015</b> | Règlement-livraison de l'OPO et du placement global  |
| <b>13 février 2015</b> | Début des négociations sur le marché Alternext d'Euronext à Paris<br>Début de la période de stabilisation éventuelle   |
| <b>11 mars 2015</b>    | Date limite d'exercice de l'option de surallocation<br>Fin de la période de stabilisation éventuelle   |

### MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 9 février à 17h00 (heure de Paris) pour les souscriptions au guichet et 20h00 (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du placement global devront être reçus par le Chef de File et Teneur de Livre ou le Co-Chef de File et Teneur de Livre associé au plus tard le 9 février 2015 à 18h00 (heure de Paris).

### INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

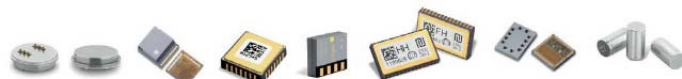


**Chef de File et Teneur de Livre**  
**Listing Sponsor**



**Co-Chef de File et Teneur de Livre associé**

Ne pas diffuser, distribuer ou publier, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, en Italie ou au Japon







### MISE À DISPOSITION DU PROSPECTUS

Des exemplaires du prospectus, visé le 23 janvier 2015 sous le numéro 15-033 par l'Autorité des marchés financiers, composé du document de base enregistré le 22 décembre 2014 sous le numéro I.14-076 et d'une note d'opération (incluant le résumé du Prospectus), sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de la société Tronics, 98 rue du Pré de l'Herme, 38920 Crolles et sur les sites Internet de Tronics ([www.tronicsgroup-bourse.com](http://www.tronicsgroup-bourse.com)) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

### FACTEURS DE RISQUES

L'attention du public est attirée sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base enregistré par l'AMF le 22 décembre 2014 sous le numéro I.14-076 et au chapitre 2 « facteurs de risques liés à l'offre » de la note d'opération visée le 23 janvier 2015 sous le numéro 15-033. Et en particulier au point D.3. « dans l'hypothèse où les souscriptions seraient limitées à 75% du montant de l'Offre, le flottant de la Société pourrait alors être limité à 2,34% du capital de la Société, aucune assurance ne pouvant être donnée quant au développement d'un marché actif permettant aux détenteurs d'actions de la Société de céder leurs actions à des conditions de prix et de liquidité satisfaisantes.»

### À PROPOS DE TRONICS

Créée en 1997, Tronics est un leader technologique reconnu dans le domaine des nano & microsystèmes à haute valeur ajoutée.

Positionnée au cœur même de l'innovation produits, Tronics dispose de plateformes technologiques protégées par un portefeuille de 25 familles de brevets, résultat de 15 années de R&D et plus de 15 M€ d'investissements industriels cumulés.

S'adressant à des marchés en forte expansion du fait de la miniaturisation croissante des systèmes électroniques, Tronics conçoit, fabrique et commercialise des produits sur-mesure ou standards auprès des secteurs de l'industrie, l'aéronautique & sécurité, le médical et les applications consumer.

Implantée à Crolles près de Grenoble (38) et à Dallas aux Etats-Unis, Tronics a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 11,6 M€. Elle compte à ce jour 88 collaborateurs dont 55 ingénieurs et scientifiques.

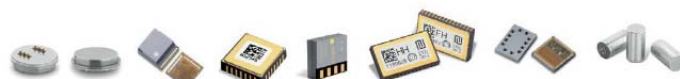
Pour plus d'informations : [www.tronicsgroup-bourse.com](http://www.tronicsgroup-bourse.com)

#### CONTACT TRONICS

Pascal Langlois  
CEO  
Tél. : 00 33 4 76 97 29 50  
[investors@tronicsgroup.com](mailto:investors@tronicsgroup.com)

#### CONTACT INVESTISSEURS/PRESSE

Amalia Naveira/Marie-Claude Triquet  
Actus Lyon  
Tél. : 00 33 4 72 18 04 93  
[anaveira@actus.fr](mailto:anaveira@actus.fr)/[mctriquet@actus.fr](mailto:mctriquet@actus.fr)





## Avertissement

Aucune communication, ni aucune information relative à l'émission par Tronics des actions (les « Actions ») ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) en dehors de France, dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des Actions peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Tronics n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, telle que modifiée et telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen (la « Directive Prospectus »).

L'offre sera ouverte au public uniquement en France postérieurement à la délivrance par l'AMF d'un visa sur le Prospectus. S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les Actions peuvent être offertes dans les Etats membres uniquement : (a) à des personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus ; ou (b) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Tronics d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

Pour les besoins du présent paragraphe, la notion d'« offre au public d'Actions » dans chacun des États membres se définit comme toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les Actions objet de l'offre, pour permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire ces Actions, telle que cette notion a été, le cas échéant, modifiée dans l'État membre considéré dans le cadre de la transposition de la Directive Prospectus.

Cette restriction de placement s'ajoute aux autres restrictions de placement applicables dans les Etats membres.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ou (iv) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Tronics n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis.

Les Actions n'ont pas été et ne seront pas admissibles à des fins de vente au public en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et, par conséquent, toute offre ou vente des Actions au Canada sera faite sous le régime d'une dispense des exigences d'établissement d'un prospectus prévues dans ces lois sur les valeurs mobilières. Les Actions font l'objet de restrictions de transfert et de vente dans certains pays, y compris au Canada.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent notamment pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.





### RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Visa n° 15-033 en date du 23 janvier 2015 de l'AMF

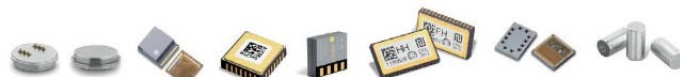
Le résumé se compose d'une série d'informations clés, désignées sous le terme d'« Éléments », qui sont présentés en cinq sections A à E et numérotées de A.1 à E.7.

Ce résumé contient l'ensemble des Éléments devant figurer dans le résumé d'un prospectus relatif à cette catégorie de valeurs mobilières et à ce type d'émetteur. Tous les Éléments ne devant pas être renseignés, la numérotation des Éléments dans le présent résumé n'est pas continue.

Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Éléments donné qui doit figurer dans le présent résumé du fait de la catégorie de valeurs mobilières et du type d'émetteur concerné. Dans ce cas, une description sommaire de l'Éléments concerné figure dans le résumé avec la mention « Sans objet ».

| SECTION A – INTRODUCTION ET AVERTISSEMENT |   |  |
|---|---|--|
| <b>A.1</b>                                | <b>Introduction et avertissements</b>                             | <p>Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus.</p> <p>Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.</p> |
| <b>A.2</b>                                | <b>Consentement de l'émetteur sur l'utilisation du Prospectus</b> | Sans objet.  |

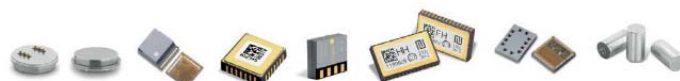
| SECTION B – INFORMATIONS SUR L'EMETTEUR |  |  |
|---|--|--|
| <b>B.1</b>                              | <b>Dénomination sociale et nom commercial</b>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dénomination sociale : TRONIC'S MICROSYSTEMS (la « Société »).</li> <li>- Nom commercial : « TRONIC'S MICROSYSTEMS ».</li> </ul>  |
| <b>B.2</b>                              | <b>Siège social /<br/>Forme juridique /<br/>Législation /<br/>Pays d'origine</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Siège social : 98, rue du Pré de l'Horme, 38920 Crolles.</li> <li>- Forme juridique : société anonyme à directoire et conseil de surveillance.</li> <li>- Droit applicable : droit français.</li> <li>- Pays d'origine : France.</li> </ul> |



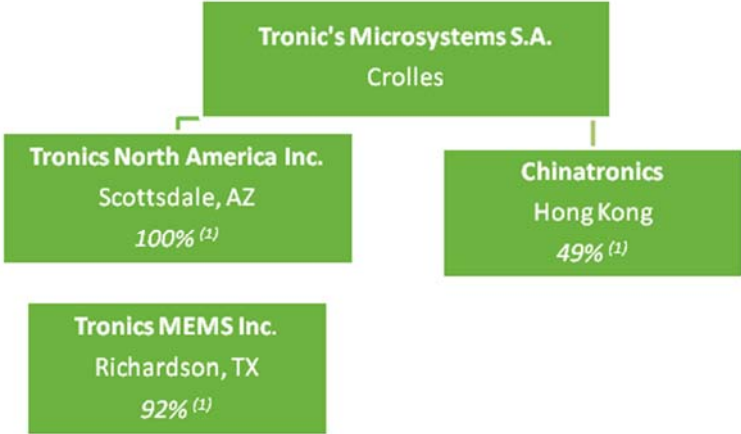




|                    |  |  |
|--------------------|--|--|
| <p><b>B.3</b></p>  | <p><b>Natures des opérations et principales activités</b></p>  | <p><b>Créée en 1997, Tronics est un leader technologique reconnu dans le domaine des nano &amp; microsyctèmes à haute valeur ajoutée.</b></p> <p>Positionnée au cœur même de l'innovation produits, Tronics dispose de plateformes technologiques protégées par un portefeuille de 25 familles de brevets, résultat de 15 années de R&amp;D et plus de 15 M€ d'investissements industriels cumulés.</p> <p>S'adressant à des marchés en forte expansion du fait de la miniaturisation croissante des systèmes électroniques, Tronics conçoit, fabrique et commercialise des produits sur-mesure ou standards auprès des secteurs de l'industrie, l'aéronautique &amp; sécurité, le médical et les applications consumer.</p> <p>Tronics dispose d'une offre complète à haute valeur ajoutée grâce à un positionnement unique qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur des nano et microsyctèmes, de l'ingénierie (design, simulation, procédés de fabrication, spécification, tests, caractérisation...) jusqu'au manufacturing.</p> <p>Implantée en France et aux Etats-Unis, Tronics a mis en place une stratégie « fablight » fondée sur une unité de production en propre située à Crolles (38), à proximité de Grenoble, pour les moyennes séries et une unité de production sous-traitée au sein du site de la société américaine Honeywell à Dallas pour les grandes séries. Cette organisation originale offre une grande flexibilité et permettra de faire face à la croissance attendue dans les prochaines années.</p> <p>Tronics a réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 M€ en 2013 et un chiffre d'affaires semestriel de 6,0 M€ au 30 juin 2014, en croissance de près de 20% par rapport au premier semestre 2013. Elle compte à ce jour 88 collaborateurs dont 55 ingénieurs et scientifiques.</p> <p>Engagé dans une dynamique d'accélération de sa croissance, notamment à l'international, Tronics a pour objectif de réaliser un chiffre d'affaires de 40 M€ en 2018. Une majeure partie de cette croissance proviendra de l'entrée en production des programmes actuellement en phase d'ingénierie et, dans une moindre mesure, de l'acquisition de nouveaux programmes. Sur cette période, la croissance attendue par Tronics devrait se traduire par une forte amélioration de sa rentabilité.</p> <p>La Société est labellisée « entreprise innovante » par Bpifrance depuis 2014.</p> |
| <p><b>B.4a</b></p> | <p><b>Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'émetteur et ses secteurs d'activité</b></p> | <p>La Société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires estimé à 11,6 M€ (donnée non auditée), en croissance de 14% par rapport à l'exercice 2013 (10,2 M€).</p> <p>Les efforts entrepris par le management de la Société depuis 2013 pour augmenter la diversification du portefeuille clients se sont traduits par une forte croissance du chiffre d'affaires hors Sercel en 2014, qui s'établit à 9,9 M€ (donnée non auditée), en croissance de 54% par rapport à 2013 (6,4 M€).</p> <p>La bonne dynamique commerciale de la Société, matérialisée par le gain de 13 nouveaux clients en 2014 dans trois secteurs cibles (aéronautique, médical et industrie), se traduit également par une forte croissance du chiffre d'affaires ingénierie qui s'élève à 6,9 M€ en 2014, en forte croissance de 69% par rapport à 2013 (4,7 M€). La croissance importante du chiffre d'affaires ingénierie devrait se traduire par une augmentation significative du chiffre d'affaires manufacturing de la Société dans un horizon de 12 à 24 mois, une fois les produits actuellement en phase de développement passés en phase de production.</p>   |



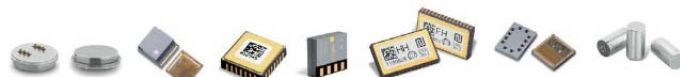


|                   |                                       |   |
|-------------------|---------------------------------------|---|
|                   |                                       | <p>La baisse de 13% du chiffre d'affaires manufacturing en 2014, qui s'établit à 4,7 M€ contre 5,4 M€ en 2013, correspond à contrario au recul important du chiffre d'affaires réalisé par la Société avec Sercel (1,7 M€ en 2014 contre 3,7 M€ en 2013, soit une baisse de plus de 2 M€).</p> <p>Enfin, le chiffre d'affaires réalisé par la filiale de la Société à Dallas s'est élevé à 2,6 M€, soit 23% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.</p>  |
| <p><b>B.5</b></p> | <p><b>Description du Groupe</b></p>   | <p>À la date de visa sur le Prospectus, l'organigramme du Groupe est représenté ci-après :</p> <div style="text-align: center;">  <pre> graph TD     A["Tronic's Microsystems S.A.<br/>Crolles"] -- 100% (1) --&gt; B["Tronics North America Inc.<br/>Scottsdale, AZ<br/>100% (1)"]     A -- 49% (1) --&gt; C["Chinatronics<br/>Hong Kong<br/>49% (1)"]     B -- 92% (1) --&gt; D["Tronics MEMS Inc.<br/>Richardson, TX<br/>92% (1)"]             </pre> </div> <p><i>Note : (1) pourcentages de détention en capital et en droits de vote</i></p> |
| <p><b>B.6</b></p> | <p><b>Principaux actionnaires</b></p> | <p><b>Actionnariat</b></p> <p>À la date de visa sur le Prospectus, le capital de la Société s'élève à 2.561.317 €, divisé en 2.561.317 actions de 1 € de nominal chacune, entièrement libérées.</p> <p>Situation de l'actionnariat à la date de visa sur le Prospectus sur une base non diluée :</p>  |



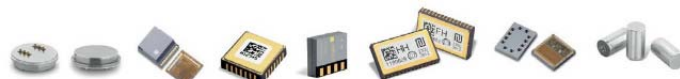


|            |   | Actionnaires  | Nombre d'actions et de droits de vote | Pourcentage de détention du capital et des droits de vote |                                       |
|------------|---|---|---------------------------------------|---|---------------------------------------|
|            |   | <b>Membres du directoire</b>  |                                       |   |                                       |
|            |   | RENARD Stéphane ( <i>directeur général</i> )  | 449 999                               | 17,57%  |                                       |
|            |   | LANGLOIS Pascal ( <i>président</i> )  | -                                     | -   |                                       |
|            |   | <b>Membres du conseil de surveillance, fondateurs, investisseurs</b>  |                                       |   |                                       |
|            |   | CDC Innovation 2000   | 669 685                               | 26,15%  |                                       |
|            |   | ROCHETTE de LEMPDES Michel  | -                                     | -   |                                       |
|            |   | NOIRET Franck   | -                                     | -   |                                       |
|            |   | FCPR SEV 1  | 286 111                               | 11,17%  |                                       |
|            |   | CREDIT LYONNAIS VENTURE CAPITAL   | 259 294                               | 10,12%  |                                       |
|            |   | IXCORE SAS  | 1                                     | 0,00%   |                                       |
|            |   | CEA INVESTISSEMENT  | 127 599                               | 4,98%   |                                       |
|            |   | IXBLUE  | 138 417                               | 5,40%   |                                       |
|            |   | SERCEL HOLDING  | 395 310                               | 15,43%  |                                       |
|            |   | RENARD Alfred   | 37 500                                | 1,46%   |                                       |
|            |   | RENARD Clara  | 37 500                                | 1,46%   |                                       |
|            |   | <b>Autres actionnaires</b>  | <b>159 901</b>                        | <b>6,24%</b>  |                                       |
|            |   | <b>TOTAL</b>  | <b>2 561 317</b>                      | <b>100,00%</b>  |                                       |
|            |   | Aucun actionnaire ne détient le contrôle de la Société au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce dans la mesure où aucun d'entre eux ne détient plus de 26,15 % du capital et des droits de vote.   |                                       |   |                                       |
|            |   | A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'action de concert entre ses actionnaires. Il existe à ce jour, un pacte d'actionnaires qui sera résilié à la date de première cotation des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext Paris. |                                       |   |                                       |
| <b>B.7</b> | <b>Informations financières sélectionnées</b> | <b>Bilan simplifié en K€</b>  | <b>31/12/2013</b>                     | <b>31/12/2012</b>   | <b>30/06/2014</b>                     |
|            |   | Normes IFRS   | audité                                | audité  | ayant fait l'objet d'un examen limité |
|            |   | <b>TOTAL ACTIF</b>  | <b>14 944</b>                         | <b>15 300</b>   | <b>15 598</b>                         |
|            |   | <b>Actifs non courants</b>  | <b>5 844</b>                          | <b>5 289</b>  | <b>6 088</b>                          |
|            |   | <i>dont immobilisations incorporelles</i>   | 589                                   | 618   | 543                                   |
|            |   | <i>dont immobilisations corporelles</i>   | 4 897                                 | 4 374   | 5 197                                 |
|            |   | <b>Actifs courants</b>  | <b>9 100</b>                          | <b>10 012</b>   | <b>9 510</b>                          |
|            |   | <i>dont stocks et en-cours</i>  | 554                                   | 820   | 616                                   |
|            |   | <i>dont clients et créances rattachées</i>  | 2 679                                 | 3 547   | 2 501                                 |
|            |   | <i>dont créances d'impôt</i>  | 965                                   | 1 029   | 1 225                                 |
|            |   | <i>dont autres actifs courants</i>  | 943                                   | 774   | 1 377                                 |
|            |   | <i>dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>   | 3 959                                 | 3 842   | 3 790                                 |
|            |   | <b>TOTAL PASSIF</b>   | <b>14 944</b>                         | <b>15 300</b>   | <b>15 598</b>                         |
|            |   | <b>Capitaux propres</b>   | <b>6 622</b>                          | <b>7 335</b>  | <b>6 753</b>                          |
|            |   | <b>Passifs non courants</b>   | <b>3 994</b>                          | <b>2 486</b>  | <b>4 340</b>                          |
|            |   | <i>dont passifs financiers</i>  | 3 857                                 | 2 315   | 4 268                                 |
|            |   | <b>Passifs courants</b>   | <b>4 329</b>                          | <b>5 479</b>  | <b>4 505</b>                          |
|            |   | <i>dont passifs financiers</i>  | 782                                   | 710   | 1 090                                 |
|            |   | <i>dont dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>  | 1 785                                 | 2 171   | 1 759                                 |
|            |   | <i>dont autres passifs courants</i>   | 1 501                                 | 2 179   | 1 373                                 |



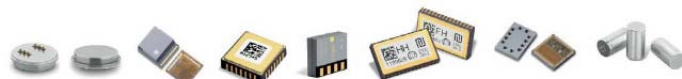


|             |  | Niveau d'endettement net (en K€)   |  | 31/12/2013        | 31/12/2012        | 30/06/2014                                   |
|-------------|--|--|--|-------------------|-------------------|--|
|             |  | Normes IFRS  |  | audité            | audité            | ayant fait l'objet d'un examen limité        |
|             |  | + Dettes financières non courantes   |  | 3 857             | 2 315             | 4 268  |
|             |  | + Dettes financières courantes   |  | 782               | 710               | 1 090  |
|             |  | - Trésorerie et équivalents de trésorerie  |  | 3 959             | 3 842             | 3 790  |
|             |  | <b>Total endettement net</b>   |  | <b>680</b>        | <b>-817</b>       | <b>1 568</b>                                 |
|             |  | Compte de résultat simplifié en K€   |  | 31/12/2013        | 31/12/2012        | 30/06/2014                                   |
|             |  | Normes IFRS  |  | audité            | audité            | ayant fait l'objet d'un examen limité        |
|             |  | <b>Produit d'exploitation</b>  |  | <b>13 393</b>     | <b>16 373</b>     | <b>7 447</b>                                 |
|             |  | <i>dont chiffre d'affaires net</i>   |  | 10 177            | 13 638            | 6 001  |
|             |  | <i>dont ventes de services</i>   |  | 4 739             | 4 855             | 3 195  |
|             |  | <i>dont ventes de produits finis</i>   |  | 5 438             | 8 783             | 2 806  |
|             |  | <i>dont autres produits de l'activité</i>  |  | 3 216             | 2 735             | 1 446  |
|             |  | <i>dont crédit impôt recherche</i>   |  | 965               | 1 029             | 260  |
|             |  | <i>dont subventions</i>  |  | 2 174             | 1 659             | 1 110  |
|             |  | <b>Charges d'exploitation</b>  |  | <b>-13 917</b>    | <b>-14 185</b>    | <b>-7 229</b>                                |
|             |  | <i>Autres produits et charges opérationnels</i>  |  |                   | -156              |  |
|             |  | <b>Résultat opérationnel</b>   |  | <b>-524</b>       | <b>2 032</b>      | <b>219</b>                                   |
|             |  | <b>Résultat avant impôt</b>  |  | <b>-655</b>       | <b>1 926</b>      | <b>136</b>                                   |
|             |  | <b>Résultat Net</b>  |  | <b>-727</b>       | <b>1 709</b>      | <b>82</b>                                    |
|             |  | <i>Résultat net par action</i>   |  | -0,28             | 0,67              | 0,03   |
|             |  | <i>Résultat dilué par action</i>   |  | -0,28             | 0,67              | 0,03   |
|             |  | <b>Répartition sectorielle du chiffre d'affaires</b>   |  |                   |                   |  |
|             |  | <i>Sociétés françaises</i>   |  | 8 080             | 11 906            | 4 793  |
|             |  | <i>Sociétés américaines</i>  |  | 2 097             | 1 733             | 1 208  |
|             |  | <b>Tableau des flux de trésorerie simplifié en K€</b>  |  | <b>31/12/2013</b> | <b>31/12/2012</b> | <b>30/06/2014</b>                            |
|             |  | <b>Normes IFRS</b>   |  | <b>audité</b>     | <b>audité</b>     | <b>ayant fait l'objet d'un examen limité</b> |
|             |  | <b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>   |  | <b>71</b>         | <b>2 993</b>      | <b>190</b>                                   |
|             |  | <i>dont amortissements</i>   |  | 1 247             | 1 024             | 597  |
|             |  | <i>dont variation du BFR</i>   |  | -262              | -118              | -563   |
|             |  | <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>  |  | <b>-1 065</b>     | <b>-1 198</b>     | <b>-598</b>                                  |
|             |  | <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>  |  | <b>1 123</b>      | <b>-1 044</b>     | <b>238</b>                                   |
|             |  | <i>Incidence des variations de cours des devises</i>   |  | -11               | 5                 | 1  |
|             |  | <b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>   |  | <b>117</b>        | <b>756</b>        | <b>-170</b>                                  |
|             |  | Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture   |  | 3 842             | 3 085             | 3 959  |
|             |  | Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture  |  | 3 959             | 3 842             | 3 790  |
| <b>B.8</b>  | <b>Informations financières pro forma</b>                    | Sans objet.  |  |                   |                   |  |
| <b>B.9</b>  | <b>Prévision ou estimation du bénéfice</b>                   | Sans objet.  |  |                   |                   |  |
| <b>B.10</b> | <b>Réserves sur les informations financières historiques</b> | Sans objet.  |  |                   |                   |  |
| <b>B.11</b> | <b>Fonds de roulement net</b>                                | À la date de visa sur le Prospectus, et hors le produit de la présente Offre, la Société dispose d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie au cours des douze prochains mois. |  |                   |                   |  |





| SECTION C – VALEURS MOBILIERES |   |  |
|--------------------------------|---|--|
| C.1                            | Nature, catégorie et numéro d'identification des actions émises et admises aux négociations | <p>Les titres de la Société dont l'admission aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext à Paris est demandée sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social, soit 2.561.317 actions d'un euro (1 €) chacune de valeur nominale, intégralement souscrites et entièrement libérées et de même catégories (les « <b>Actions Existantes</b> ») ;</li> <li>– les actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par voie d'offre au public d'un montant d'environ 9,1 millions d'euros, prime d'émission incluse, correspondant, à titre indicatif, à l'émission d'un nombre maximum de 840.160 actions nouvelles, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix, pouvant être porté à : <ul style="list-style-type: none"> <li>o un montant maximum d'environ 10,4 millions d'euros, prime d'émission incluse, correspondant, à titre indicatif, à l'émission d'un nombre maximum de 966.184 actions nouvelles, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix, en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension (ensemble, les « <b>Actions Nouvelles</b> ») ; et</li> <li>o un montant maximum d'environ 12,0 millions d'euros, prime d'émission incluse, correspondant, à titre indicatif, à l'émission de 144.927 actions nouvelles supplémentaires au maximum, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix, en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (les « <b>Actions Nouvelles Supplémentaires</b> » et avec les Actions Nouvelles, les « <b>Actions Offertes</b> »).</li> </ul> </li> </ul> <p>Les Actions Offertes seront des actions ordinaires de la Société, toutes de même catégorie.</p> <p>Libellé : TRONICS<br/>Code ISIN : FR0004175099<br/>Mnémonique : ALTRO<br/>Classification ICB : 9576 <i>Semiconductors</i>.</p> |
| C.2                            | Devise d'émission   | Euro.  |
| C.3                            | Nombre d'actions émises / Valeurs nominale des actions                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions émises : un maximum de 840.160 actions, sur la base de la borne inférieure de la fourchette de prix, pouvant être porté à un nombre maximum de 966.184 actions en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension, sur la base de la borne inférieure de la fourchette de prix, et à un nombre maximum de 1.111.111 actions en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation, sur la base de la borne inférieure de la fourchette de prix.</li> <li>- Valeur nominale par action : un euro.</li> </ul>   |
| C.4                            | Droits attachés aux actions   | <p>En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux nouvelles actions émises dans le cadre de l'augmentation de capital sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– droit à dividendes ;</li> </ul>  |



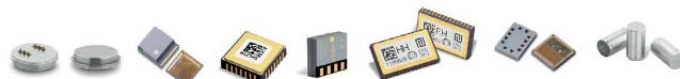




|     |  |  |
|-----|--|--|
|     |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>– droit de vote ;</li> <li>– droit préférentiel de souscription ;</li> <li>– droit de participation aux bénéfices de la Société ; et</li> <li>– droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.</li> </ul>  |
| C.5 | <b>Restriction à la libre négociabilité des actions</b>                              | Aucune clause statutaire ne limite la libre négociabilité des actions composant le capital de la Société (sous réserve des engagements contractuels de conservation décrits ci-après).   |
| C.6 | <b>Existence d'une demande d'admission à la négociation sur un marché réglementé</b> | <p>L'admission de l'ensemble des actions de la Société est demandée sur le marché Alternext d'Euronext à Paris, un Système multilatéral de négociation organisé (SMNO) géré par Euronext Paris S.A.</p> <p>Les conditions de négociation de l'ensemble des actions seront fixées dans un avis d'Euronext Paris diffusé le 10 février 2015 selon le calendrier indicatif.</p> <p>La première cotation des actions de la Société devrait intervenir le 10 février 2015. Les négociations devraient débiter au cours de la séance de bourse du 13 février 2015.</p> |
| C.7 | <b>Politique en matière de dividendes</b>  | <p>Aucun dividende n'a été distribué au cours des 3 derniers exercices.</p> <p>Il n'est pas prévu d'initier une politique de versement de dividende à court terme compte tenu du stade de développement de la Société.</p>   |

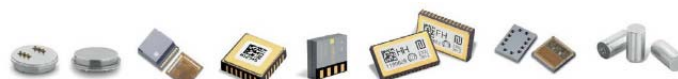
#### SECTION D – RISQUES

|                            |  |   |
|----------------------------|--|---|
| <b>SECTION D – RISQUES</b> |  |   |
| D.1                        | <b>Principaux risques propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité</b> | <p>Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risques suivants :</p> <p><b>Risques liés à l'activité de la Société</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque d'évolutions technologiques ;</li> <li>- Risques liés à la croissance du marché ;</li> <li>- Risque d'un échec commercial ;</li> <li>- Risque lié à la longueur et la variabilité des cycles de vente ;</li> <li>- Risques liés au cycle de développement des microsystèmes spécifiques ;</li> <li>- Risques liés à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs et aux approvisionnements en matières premières et composants électroniques ;</li> <li>- Risques liés à la fabrication et risques de sinistres pouvant affecter les locaux industriels ;</li> <li>- Risques liés aux défauts techniques sur des produits commercialisés par la Société.</li> </ul> <p><b>Risques liés au marché sur lequel intervient la Société</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques liés à l'environnement concurrentiel ;</li> <li>- Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'un nombre limité de clients et à la capacité à les retenir : le Groupe a été historiquement exposé à un risque de dépendance important vis-à-vis de son principal client, la société Sercel. Le chiffre d'affaires réalisé avec ce client a toutefois fortement diminué au cours des deux dernières années, passant de 8,7 M€ en 2012 à 1,7 M€ en 2014. Le premier client du Groupe, ses cinq premiers clients et ses dix premiers clients représentaient aussi respectivement,</li> </ul> |





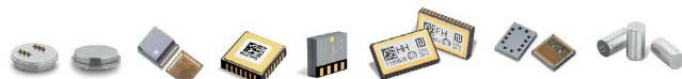
|     |   |   |
|-----|---|---|
|     |   | <p>64,3%, 79,4%, et 88,4% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2012, 36,2%, 69,4%, et 82,2% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2013 et 26,9%, 74,0%, et 87,7% de son chiffre d'affaires consolidé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques liés aux activités internationales de la Société.</li> </ul> <p><b>Risques liés à la Société</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de dépendance vis-à-vis d'hommes clés ;</li> <li>- Risques liés au recrutement de nouveaux collaborateurs et à la fidélisation de son personnel clé ;</li> <li>- Risques liés à la réalisation d'opérations de croissance externe ;</li> <li>- Risques liés à la gestion de la croissance interne ;</li> <li>- Risques liés aux systèmes d'information, à la sécurité, à la protection des données, aux cyber-attaques et à l'espionnage industriel.</li> </ul> <p><b>Risques juridiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques liés à la propriété intellectuelle et à la contrefaçon ;</li> <li>- Risques liés à la réglementation et à son évolution ;</li> <li>- Risques liés à la mise en jeu de la responsabilité du Groupe en cas de dommages générés par un de ses produits ;</li> <li>- Risque d'évolution dans les politiques d'aide aux entreprises ;</li> <li>- Risque d'évolution de l'environnement fiscal et de contrôles fiscaux ;</li> <li>- Risques liés aux contentieux et litiges ;</li> <li>- Risques environnementaux.</li> </ul> <p><b>Risques financiers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de taux d'intérêt ;</li> <li>- Risque de change ;</li> <li>- Risque de liquidité ;</li> <li>- Risque sur actions et autres instruments financiers ;</li> <li>- Risques liés aux engagements hors bilan ;</li> <li>- Risque de dilution ;</li> <li>- Risque de crédit ou de contrepartie.</li> </ul> |
| D.3 | <p><b>Principaux risques propres aux actions émises</b></p> | <p>Les principaux risques liés à l'Offre sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les actions de la Société n'ont pas été préalablement cotées et sont soumises aux fluctuations de marché ;</li> <li>- le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante ;</li> <li>- l'Offre ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin au sens de l'article L.225-145 du code de commerce. L'insuffisance des souscriptions (moins de 75% du montant de l'augmentation de capital envisagée) pourrait entraîner l'annulation de l'Offre. Dans l'hypothèse où les souscriptions seraient limitées à 75% du montant de l'Offre, le flottant de la Société pourrait alors être limité à 2,34% du capital de la Société, aucune assurance ne pouvant être donnée quant au développement d'un marché actif permettant aux détenteurs d'actions de la Société de céder leurs actions à des conditions de prix et de liquidité satisfaisantes ;</li> <li>- la cession par les principaux actionnaires existants d'un nombre important d'actions à l'issue de la période de conservation à laquelle ils se sont engagés pourrait avoir un impact défavorable sur le cours de bourse ;</li> <li>- la Société n'entend pas adopter une politique de versement de dividendes réguliers ;</li> </ul>  |





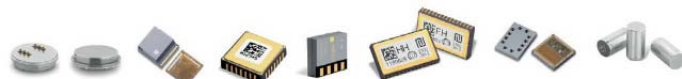
|  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- les actions de la Société n'ayant pas vocation à être cotées sur un marché réglementé, les investisseurs ne bénéficieront pas des garanties associées aux marchés réglementés ;</li> <li>- l'exercice des instruments donnant accès au capital existants, ainsi que toutes attributions ou émissions nouvelles entraîneraient une dilution pour les actionnaires.</li> </ul> |
|--|---|

| SECTION E – OFFRE |   |  |
|-------------------|---|--|
| <b>E.1</b>        | <b>Montant total du produit de l'émission et estimation des dépenses totales liées à l'émission</b> | <p><b><u>Produit brut de l'Offre</u></b></p> <p>Environ 9,1 millions d'euros (étant ramené à environ 6,8 millions d'euros en cas de limitation de l'opération à 75%) pouvant être porté à environ 10,4 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et à 12 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.</p> <p><b><u>Produit net estimé de l'Offre</u></b></p> <p>Environ 8,1 millions d'euros (étant ramené à environ 6,8 millions d'euros en cas de limitation de l'opération à 75%) pouvant être porté à environ 9,4 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et à environ 11 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.</p> <p>Les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 0,9 million d'euros, en l'absence d'exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.</p>  |
| <b>E.2a</b>       | <b>Raisons de l'Offre et utilisation prévue du produit de celle-ci</b>                              | <p>L'Offre et l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext à Paris sont destinées à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer son activité et son développement.</p> <p>Le produit net de l'Offre doit ainsi permettre à la Société de se doter des moyens financiers lui permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de renforcer ses équipes commerciales et d'ingénierie : <ul style="list-style-type: none"> <li>o renforcement du dispositif commercial, avec un doublement des effectifs de vente et de marketing prévu au cours des trois prochaines années afin d'augmenter le nombre de programmes actifs avec les clients existants, d'élargir le pipeline d'opportunités commerciales et d'augmenter le nombre de clients majeurs en ciblant les leaders dans chacun des secteurs adressés par la Société ;</li> <li>o renforcement des équipes d'ingénierie pour assurer une entrée en production plus rapide des programmes clients, et augmenter ainsi la charge des unités de production pour améliorer leurs coûts de fonctionnement, et pour accroître son avance technologique en développant la gamme de produits de la Société, notamment dans le domaine des dispositifs médicaux à usage unique, de l'inertiel haute performance et des produits standards ;</li> </ul> </li> <li>- de financer l'accroissement de son besoin en fonds de roulement consécutif au développement des activités de la Société ;</li> <li>- de contribuer au financement des investissements industriels envisagés par la Société</li> </ul> |



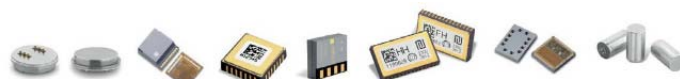


|                   |  |   |
|-------------------|--|---|
|                   |  | <p>sur le site industriel de Crolles pour assurer le passage à la technologie 8 pouces en 2017 et l'extension de la salle blanche qui pourrait s'avérer nécessaire pour supporter la croissance attendue d'ici à 2019 ; et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de pouvoir saisir des opportunités de croissance externe ciblée, telles que l'acquisition d'une ligne de produits complémentaire à forte valeur ajoutée et forte marge pour compléter son offre de composants inertiels de hautes performances ou accélérer sa pénétration du segment dispositifs médicaux ou systèmes microfluidiques, ou encore l'intégration d'une équipe possédant de fortes compétences en conception électronique, traitement du signal et micro-contrôle.</li> </ul> <p>Le produit de l'Offre sera affecté à hauteur d'environ 25% sur chacun des objectifs cités. En cas de souscription à 75% de l'augmentation de capital, les fonds levés seront affectés en priorité aux trois premiers objectifs cités.</p>  |
| <p><b>E.3</b></p> | <p><b>Modalités et conditions de l'offre</b></p> | <p><b><u>Nature et nombre des titres dont l'admission est demandée et des titres offerts</u></b></p> <p>Les titres de la Société dont l'admission aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext à Paris est demandée sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social, soit 2.561.317 actions d'un euro (1 €) chacune de valeur nominale, intégralement souscrites et entièrement libérées et de même catégories (les « <b>Actions Existantes</b> ») ; et</li> <li>– un maximum de 1.111.111 Actions Offertes en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation (sur la base de la borne inférieure de la fourchette de prix).</li> </ul> <p><b><u>Clause d'Extension</u></b></p> <p>En fonction de l'importance de la demande, le nombre initial de l'Offre pourra, à la discrétion de la Société, être augmenté de 15%, qui serait ainsi porté à un montant maximum d'environ 10,4 millions d'euros, correspondant, à titre indicatif, à l'émission de 966.184 actions nouvelles, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix (la « <b>Clause d'Extension</b> »).</p> <p><b><u>Option de Surallocation</u></b></p> <p>La Société consentira au Chef de File et Teneur de Livre une option de surallocation permettant de souscrire un nombre d'actions représentant un montant maximum de 1,6 millions d'euros correspondant, à titre indicatif, à l'émission d'un nombre maximum de 144.927 actions nouvelles supplémentaires, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix (les « <b>Actions Nouvelles Supplémentaires</b> », dans la limite globale de 15% des Actions Nouvelles après exercice éventuel de la Clause d'Extension (l'« <b>Option de Surallocation</b> »).</p> <p>Cette option sera exerçable par Gilbert Dupont, agissant en son nom et pour son compte ainsi qu'au nom et pour le compte de Portzamparc Société de Bourse du 10 février au 11 mars 2015.</p> <p><b><u>Structure de l'Offre</u></b></p> <p>Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« <b>Offre</b> »), comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« <b>Offre à Prix Ouvert</b> ») ou l'</li> </ul> |





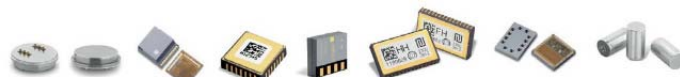
|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  | <p>« OPO ») ; étant précisé que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 (de 10 actions jusqu'à 200 actions incluses) et fraction d'ordre A2 (au-delà de 200 actions),</li> <li>- les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits,</li> <li>- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels, en France et hors de France (excepté, notamment, aux Etats-Unis d'Amérique) (le « <b>Placement Global</b> »).</li> </ul> <p>Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans ce cadre sera au moins égal à 10 % du nombre total d'actions offertes avant exercice éventuel de l'Option de Surallocation.</p> <p><b><u>Fourchette indicative de prix</u></b></p> <p>Le prix des Actions Offertes dans le cadre de l'OPO sera égal au prix des Actions Offertes dans le cadre du Placement Global (le « <b>Prix de l'Offre</b> »).</p> <p>La fourchette indicative de prix est fixée entre 10,80 et 13,20 euros par Action Offerte.</p> <p>Le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette. En cas de modification à la hausse de la borne supérieure de la fourchette ou en cas de fixation du Prix de l'Offre au-dessus de la borne supérieure de la fourchette (initiale ou, le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'OPO sera reportée ou une nouvelle période de souscription à l'OPO sera ré-ouverte, selon le cas, de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de diffusion du communiqué de presse signalant cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO. Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la diffusion du communiqué de presse susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse.</p> <p>Le Prix de l'Offre pourra être librement fixé en dessous de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre).</p> <p><b><u>Méthodes de fixation du prix d'Offre</u></b></p> <p>Le Prix de l'Offre sera fixé le 10 février 2015 selon le calendrier indicatif. Il résultera de la confrontation de l'offre des actions et des demandes émises par les investisseurs, selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » telle que développée par les usages professionnels.</p> <p>La fourchette de prix indiquée ci-dessus a été établie sur la base de méthodes de valorisation usuellement employées conformément aux pratiques de marché et est cohérente avec les résultats fournis par ces méthodes.</p> <p><b><u>Date de jouissance</u></b></p> <p>Jouissance courante.</p> <p><b><u>Garantie</u></b></p> <p>Néant.</p> |
|--|--|--|





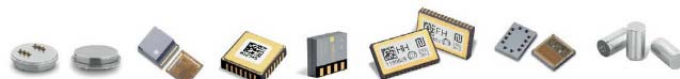


|  |   |
|--|---|
|  | <p><b><u>Calendrier indicatif de l'opération</u></b></p> <p><b>23 janvier 2015</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visa de l'AMF sur le Prospectus</li> </ul> <p><b>26 janvier 2015</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture de l'OPO et du Placement Global</li> <li>- Avis d'Euronext Paris relatif à l'ouverture de l'OPO</li> <li>- Publication du communiqué de presse annonçant l'Offre</li> </ul> <p><b>9 février 2015</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par internet</li> <li>- Clôture du Placement Global à 18 heures (heure de Paris)</li> </ul> <p><b>10 février 2015</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixation du Prix de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension</li> <li>- Avis d'Euronext Paris relatif au résultat de l'Offre</li> <li>- Publication du communiqué de presse indiquant le prix de l'Offre, le dimensionnement final et le résultat de l'Offre</li> </ul> <p><b>12 février 2015</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global</li> </ul> <p><b>13 février 2015</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Début des négociations des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext à Paris</li> <li>- Début de la période de stabilisation éventuelle</li> </ul> <p><b>11 mars 2015</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation</li> <li>- Fin de la période de stabilisation éventuelle</li> </ul> <p><b><u>Modalités de souscription</u></b></p> <p>Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 9 février 2015 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.</p> <p>Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par le Chef de File et Teneur de Livre ou le co-Chef de File et Teneur de Livre associé au plus tard le 9 février 2015 à 18 heures (heure de Paris).</p> <p><b><u>Établissements financiers introducteurs</u></b></p> <p><b><i>Chef de File et Teneur de Livre, Listing Sponsor</i></b></p> <p>Gilbert Dupont</p> <p><b><i>Co-Chef de File et Teneur de Livre Associé</i></b></p> <p>Portzamparc Société de Bourse</p> <p><b><u>Engagements de souscription reçus</u></b></p> |
|--|---|



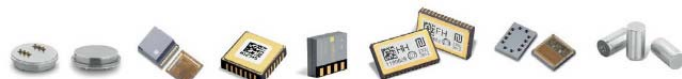


|                   |   |   |
|-------------------|---|---|
|                   |   | <p>Thales Avionics SAS (« <b>Thales</b> ») s'est engagée à placer un ordre d'un montant de six (6) millions d'euros dans le cadre de l'Offre et au prix de l'Offre, étant précisé que :</p> <p>(i) le montant alloué à Thales pourra être inférieur au montant de son ordre afin que, sauf accord contraire du directoire de la Société, son investissement ne le conduise pas à détenir plus de 16,17% du capital de la Société à compter de la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles sur une base entièrement diluée en tenant compte des Actions Nouvelles le cas échéant émises sur exercice de tout ou partie de la Clause d'Extension et en prenant pour hypothèse l'exercice intégral de l'Option de Surallocation ; et</p> <p>(ii) l'ordre de Thales ne sera valable que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'il assure à Thales une détention minimum de 6,12 % du capital de la Société à compter de la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles sur une base entièrement diluée en tenant compte des Actions Nouvelles le cas échéant émises sur exercice de tout ou partie de la Clause d'Extension et en prenant pour hypothèse l'exercice intégral de l'Option de Surallocation ; et</li> <li>- si le prix de l'Offre n'excède pas 13,20 euros par action ;</li> </ul> <p>(iii) cet ordre a vocation à être servi en priorité et intégralement à hauteur de trois (3) millions d'euros, sous réserve toutefois d'une possible réduction dans le respect des principes d'allocation usuels dans l'hypothèse où les souscriptions recueillies dans le cadre de l'Offre seraient très supérieures au nombre des Actions Offertes (il est précisé en tant que de besoin que l'ordre de Thales tomberait, si celui-ci le souhaitait, si, du fait de cette réduction, il n'assurerait pas à Thales la détention minimale susvisée de 6,12%), l'ordre pour le solde (soit trois (3) millions d'euros) étant servi comme les autres ordres placés dans le cadre de l'Offre selon les principes d'allocations usuels.</p> <p><b>Stabilisation</b></p> <p>Le Chef de File et Teneur de Livre, agissant en qualité d'agent de stabilisation, en son nom et pour son compte ainsi qu'au nom et pour le compte du co-Chef de File et Teneur de Livre associé, pourra (mais ne sera en aucun cas tenu de) réaliser des opérations de stabilisation, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables, du 13 février au 11 mars 2015 (inclus).</p> |
| <p><b>E.4</b></p> | <p><b>Intérêt, y compris intérêt conflictuel, pouvant influencer sur l'émission/l'offre</b></p> | <p>Le Chef de File et Teneur de Livre et le co-Chef de File et Teneur de Livre associé et/ou certains de leurs affiliés ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçus ou pourront recevoir une rémunération.</p> <p>Outre les accords conclus entre la Société, ses principaux actionnaires et Thales Avionics SAS dans le cadre de l'investissement de Thales tels que décrits à la section 11.1 de la présente note d'opération, les seuls liens existants entre le groupe Thales et la Société et leurs mandataires sociaux sont des relations commerciales clients-fournisseurs.</p> <p>Thales Avionics SAS n'a pas eu accès dans le cadre des négociations sur son investissement à des informations sur la Société susceptibles de constituer des informations privilégiées qui ne figurent pas dans le Prospectus.</p>  |
| <p><b>E.5</b></p> | <p><b>Nom de la Société</b></p>   | <p>Nom de la société émettrice : TRONIC'S MICROSYSTEMS</p>  |





|                                      | <p>émettrice et conventions de blocage</p>                                      | <p><b><u>Engagement d'abstention</u></b></p> <p>La Société souscrira un engagement d'abstention de 180 jours à compter de la date de règlement-livraison, sous réserve des exceptions décrites au paragraphe 7.3 de la présente note d'opération.</p> <p><b><u>Engagements de conservation des principaux actionnaires de la Société</u></b></p> <p>Les fondateurs et principaux managers de la Société, titulaires d'actions et/ou de BSA et/ou de BSPCE et/ou d'options de souscription d'actions, représentant 17,6% du capital avant l'opération, ont souscrit un engagement de conservation portant sur 100% de leurs actions jusqu'à l'expiration d'un délai de 365 jours à compter de la date de règlement-livraison, en ce compris, dans chaque cas, les actions auxquelles donnent le droit de souscrire les BSA et/ou BSPCE et/ou options de souscription d'actions qu'ils détiennent, sous réserve des exceptions décrites au paragraphe 7.3 de la présente note d'opération.</p> <p>Les actionnaires financiers et industriels de la Société, représentant 73,3% du capital avant l'opération, ont souscrit un engagement de conservation portant sur 100% des actions qu'ils détiennent jusqu'à l'expiration d'un délai de 180 jours suivant la date de règlement-livraison, sous réserve des exceptions décrites au paragraphe 7.3 de la présente la note d'opération.</p> <p>Les autres actionnaires de la Société, représentant 8,2% du capital avant l'opération, ont souscrit un engagement de conservation portant sur 100% des actions qu'ils détiennent jusqu'à l'expiration d'un délai de 180 jours suivant la date de règlement-livraison, sous réserve des exceptions décrites au paragraphe 7.3 de la présente la note d'opération.</p> <p>Thales a souscrit un engagement de conservation portant sur 100% des actions qu'elle viendrait à détenir au résultat de l'Offre ou des acquisitions visées à la section suivante pendant une durée de 12 mois à compter de la date du règlement-livraison des Actions Nouvelles, sous réserve des exceptions décrites au paragraphe 7.3 de la présente la note d'opération.</p> <p>Les actionnaires signataires du protocole d'accord conclu avec Thales se sont engagés irrévocablement à transférer à Thales Avionics SAS, au prix de l'Offre et dans les quarante-cinq (45) jours de sa réalisation, un nombre d'actions de la Société tel qu'elle détienne 10,20% du capital de la Société à l'issue de l'Offre sur une base entièrement diluée (en tenant compte des actions le cas échéant émises sur exercice de tout ou partie de la clause d'extension et de l'exercice de l'option de surallocation) dans l'hypothèse où Thales ne détiendrait pas une telle participation à l'issue de l'Offre et où elle demanderait à ce que lesdites actions lui soient transférées.</p> |  |  |  |                 |                            |                                      |      |      |
|--------------------------------------|---|--|--|--|--|-----------------|----------------------------|--------------------------------------|------|------|
| <p>E.6</p>                           | <p>Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'offre</p> | <p><b><u>Impact de l'émission d'actions nouvelles sur les capitaux propres consolidés de la Société</u></b></p> <p>Sur la base des capitaux propres consolidés au 30 juin 2014 et du nombre total d'actions composant le capital de la Société à la date du Prospectus, les capitaux propres par action, avant et après réalisation de l'Offre (à un prix de 10,80 euros par action, soit la borne inférieure de la fourchette indicative de prix), s'établiraient comme suit (après imputation des frais juridiques, comptables et administratifs et de la rémunération des intermédiaires financiers à la charge de la Société sur la prime d'émission) :</p> <table border="1" data-bbox="491 1841 1479 1982"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Quote-part des capitaux propres (en euros)</th> </tr> <tr> <th>Base non diluée</th> <th>Base diluée<sup>(1)</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avant émission des Actions Nouvelles</td> <td>2,68</td> <td>3,32</td> </tr> </tbody> </table>  |  | Quote-part des capitaux propres (en euros) |  | Base non diluée | Base diluée <sup>(1)</sup> | Avant émission des Actions Nouvelles | 2,68 | 3,32 |
|                                      | Quote-part des capitaux propres (en euros)                                      |  |  |  |  |                 |                            |                                      |      |      |
|                                      | Base non diluée   | Base diluée <sup>(1)</sup>   |  |  |  |                 |                            |                                      |      |      |
| Avant émission des Actions Nouvelles | 2,68  | 3,32   |  |  |  |                 |                            |                                      |      |      |





|   |  | Après émission de 840.160 Actions Nouvelles hors exercice de la Clause d'Extension   | 4,41 | 4,78 |  |                                     |  |                 |                            |                                      |       |       |  |       |       |  |       |       |   |       |       |   |       |       |
|---|--|--|------|------|--|-------------------------------------|--|-----------------|----------------------------|--------------------------------------|-------|-------|--|-------|-------|--|-------|-------|---|-------|-------|---|-------|-------|
|   |  | Après émission de 966.184 Actions Nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension   | 4,62 | 4,97 |  |                                     |  |                 |                            |                                      |       |       |  |       |       |  |       |       |   |       |       |   |       |       |
|   |  | Après émission d'un nombre maximum de 1.111.111 Actions Offertes en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation  | 4,85 | 5,17 |  |                                     |  |                 |                            |                                      |       |       |  |       |       |  |       |       |   |       |       |   |       |       |
|   |  | En cas de réduction du nombre d'actions nouvelles à 75%  | 4,01 | 4,43 |  |                                     |  |                 |                            |                                      |       |       |  |       |       |  |       |       |   |       |       |   |       |       |
|   |  | <p><sup>(1)</sup> en supposant l'exercice des 12.000 bons de souscription d'actions, 78.000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et 154.500 options de souscription d'actions attribués et en cours de validité, donnant le droit de souscrire 244.500 actions nouvelles.</p> <p><b>Montant et pourcentage de la dilution résultant de l'émission d'actions nouvelles</b></p> <p>Sur la base du nombre total d'actions composant le capital de la Société à la date du Prospectus, l'effet dilutif de l'Offre pour les actionnaires de la Société s'établirait comme suit en prenant comme hypothèse un prix d'émission de 10,80 euros par action (soit la borne inférieure de la fourchette indicative de prix) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Participation de l'actionnaire en %</th> </tr> <tr> <th>Base non diluée</th> <th>Base diluée<sup>(1)</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avant émission des Actions Nouvelles</td> <td>1,00%</td> <td>0,91%</td> </tr> <tr> <td>Après émission de 840.160 Actions Nouvelles hors exercice de la Clause d'Extension</td> <td>0,75%</td> <td>0,70%</td> </tr> <tr> <td>Après émission de 966.184 Actions Nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension</td> <td>0,73%</td> <td>0,68%</td> </tr> <tr> <td>Après émission d'un nombre maximum de 1.111.111 Actions Offertes en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation</td> <td>0,70%</td> <td>0,65%</td> </tr> <tr> <td>En cas de réduction du nombre d'actions nouvelles à 75%</td> <td>0,80%</td> <td>0,75%</td> </tr> </tbody> </table> <p><sup>(1)</sup> en supposant l'exercice des 12.000 bons de souscription d'actions, 78.000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et 154.500 options de souscription d'actions attribués et en cours de validité, donnant le droit de souscrire 244.500 actions nouvelles.</p> |      |      |  | Participation de l'actionnaire en % |  | Base non diluée | Base diluée <sup>(1)</sup> | Avant émission des Actions Nouvelles | 1,00% | 0,91% | Après émission de 840.160 Actions Nouvelles hors exercice de la Clause d'Extension | 0,75% | 0,70% | Après émission de 966.184 Actions Nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension | 0,73% | 0,68% | Après émission d'un nombre maximum de 1.111.111 Actions Offertes en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation | 0,70% | 0,65% | En cas de réduction du nombre d'actions nouvelles à 75% | 0,80% | 0,75% |
|   | Participation de l'actionnaire en %                |  |      |      |  |                                     |  |                 |                            |                                      |       |       |  |       |       |  |       |       |   |       |       |   |       |       |
|   | Base non diluée                                    | Base diluée <sup>(1)</sup>   |      |      |  |                                     |  |                 |                            |                                      |       |       |  |       |       |  |       |       |   |       |       |   |       |       |
| Avant émission des Actions Nouvelles  | 1,00%  | 0,91%  |      |      |  |                                     |  |                 |                            |                                      |       |       |  |       |       |  |       |       |   |       |       |   |       |       |
| Après émission de 840.160 Actions Nouvelles hors exercice de la Clause d'Extension  | 0,75%  | 0,70%  |      |      |  |                                     |  |                 |                            |                                      |       |       |  |       |       |  |       |       |   |       |       |   |       |       |
| Après émission de 966.184 Actions Nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension  | 0,73%  | 0,68%  |      |      |  |                                     |  |                 |                            |                                      |       |       |  |       |       |  |       |       |   |       |       |   |       |       |
| Après émission d'un nombre maximum de 1.111.111 Actions Offertes en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation | 0,70%  | 0,65%  |      |      |  |                                     |  |                 |                            |                                      |       |       |  |       |       |  |       |       |   |       |       |   |       |       |
| En cas de réduction du nombre d'actions nouvelles à 75%   | 0,80%  | 0,75%  |      |      |  |                                     |  |                 |                            |                                      |       |       |  |       |       |  |       |       |   |       |       |   |       |       |
| E.7   | Dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur | Sans objet.  |      |      |  |                                     |  |                 |                            |                                      |       |       |  |       |       |  |       |       |   |       |       |   |       |       |

